



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets

Exercice 2018

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

Sommaire

1 Fonctionnement et données techniques	4
1.1 Organisation et territoire desservi.....	5
1.2 Déchets ménagers résiduels.....	6
1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre	7
1.4 Déchets verts.....	11
1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie	12
1.5.1 Les déchets acceptés ou non.....	12
1.5.2 Localisation	13
1.5.3 Horaires	14
1.5.4 Tonnages	15
1.5.5 Traitement	15
1.6 Collecte des cartons	16
Matériels de pré-collecte et de collecte	17
1.6.1 Distribution des sacs de tri	17
1.6.2 Véhicules	17
2 Programme d'actions	18
2.1 Bilan des actions de communication sur le tri sélectif	19
2.1.1 Compostage de proximité.....	19
2.1.2 Visites domiciliaires	20
2.1.3 Visites des professionnels	20
2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics	21
2.1.5 Sensibiliser le public de la Communauté de Communes	23
2.1.6 Action effectuée avec la Police Municipale	26
2.1.7 Associer le personnel des communes et les ripeurs	26
2.1.8 Actions programmées en 2019	26
3 Données financières	27
3.1.1 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT / habitant (hors gravats).....	28
3.1.2 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT / Tonne (hors gravats).....	29
3.1.3 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT (hors gravats) 29	29
4 Conclusion et indicateurs de service.....	31
ANNEXE	34

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Pont-Audemer a fusionné avec la Communauté de Communes Val de Risle. L'intercommunalité se nomme désormais la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, elle compte 27 communes et 27607 habitants (pour l'année 2018). Pour une meilleure lecture, les données inscrites dans les précédents rapports ont été mises en commun depuis l'année 2013.

La compétence « collecte » est assurée en régie pour l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer, et « en délégation » pour l'ex-communauté de Communes Val de Risle.

Les compétences « transfert » et « traitement » des déchets sont assurées par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure). À cet effet, ce dernier gère le quai de transfert des ordures ménagères et le CETRAVAL (Centre d'Enfouissement Technique de classe 2) à Malleville sur le Bec.

Ce document est donc présenté en application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le décret d'application de la loi Barnier du 2 février 1995 prévoit la présentation par le président de la Communauté de Communes à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Présenté au conseil communautaire, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des Communes membres de la Communauté de Communes à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

1 Fonctionnement et données techniques

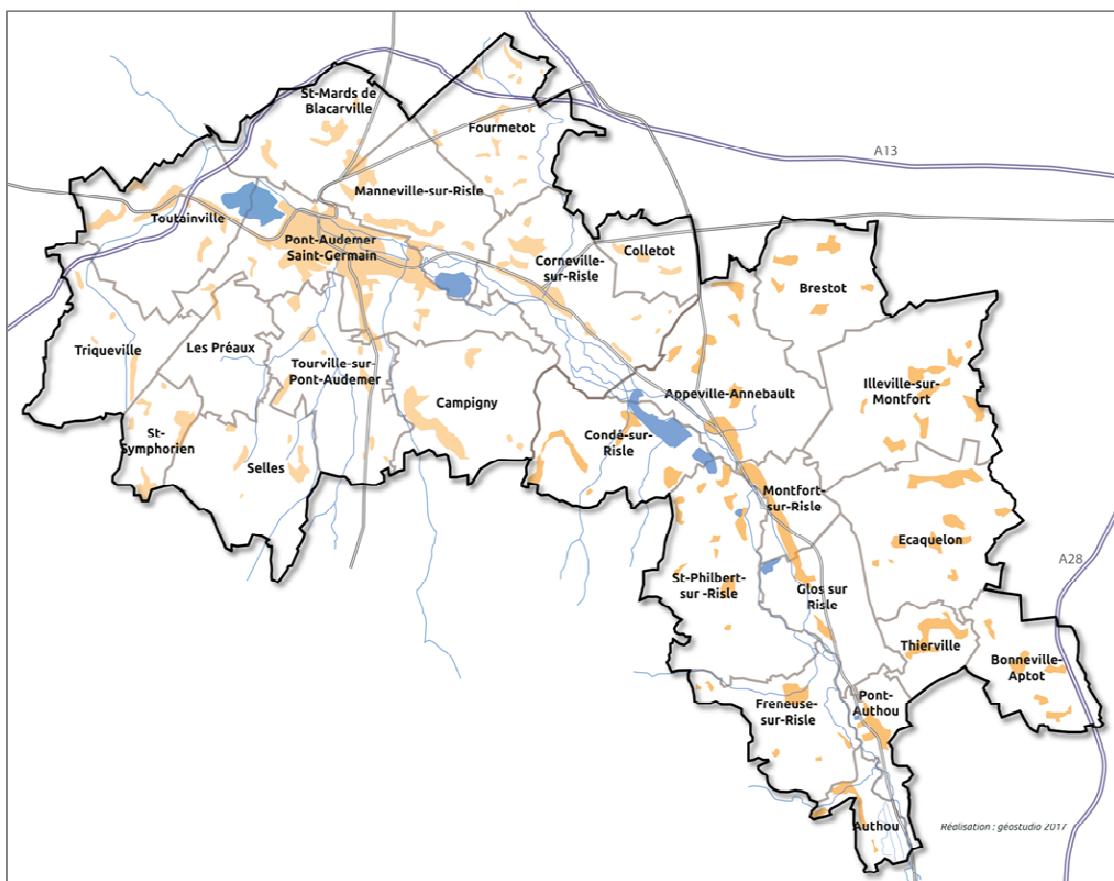
1.1 Organisation et territoire desservi

- Nombre d'agents :

- 1 responsable de service, en charge de la gestion du service environnement regroupant les services : assainissement collectif et non collectif, collecte des déchets, brigades vertes (gestion des rivières, ouvrage de lutte contre le ruissellement, chemins de randonnées), le site des étangs,
 - 1 assistante,
 - 1 ambassadeur de tri à 28 heures/semaine,
 - 9 agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer.
 - Une équipe d'agents de la société Derichebourg ayant la délégation de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Val de Risle

- *Territoire desservi*

La compétence « collecte » s'exerce sur les 27 communes de la Communauté de Communes. Le territoire desservi compte 27607 habitants (population légale en vigueur en 2012, *Source INSEE*).



La Communauté de Communes a également confié à l'association PAREC la collecte des cartons produits par les artisans et les commerçants situés sur Pont-Audemer.

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du SDOMODE depuis janvier 2017.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

1.2 Déchets ménagers résiduels

- **Mode de collecte**

Pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables, les collectes sont réalisées en porte à porte (sauf pour les impasses).

- Sur le secteur de l'ancienne CCPA, elles sont réalisées en régie avec les agents et les équipements de collecte de la Communauté de Communes.
- Sur le secteur de l'ancienne CCVR, elles sont réalisées en délégation avec les agents et les équipements de la société Derichebourg.

La Communauté de Communes compte 14 tournées sur son territoire. La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, et la collecte des déchets recyclables, une fois tous les quinze jours.

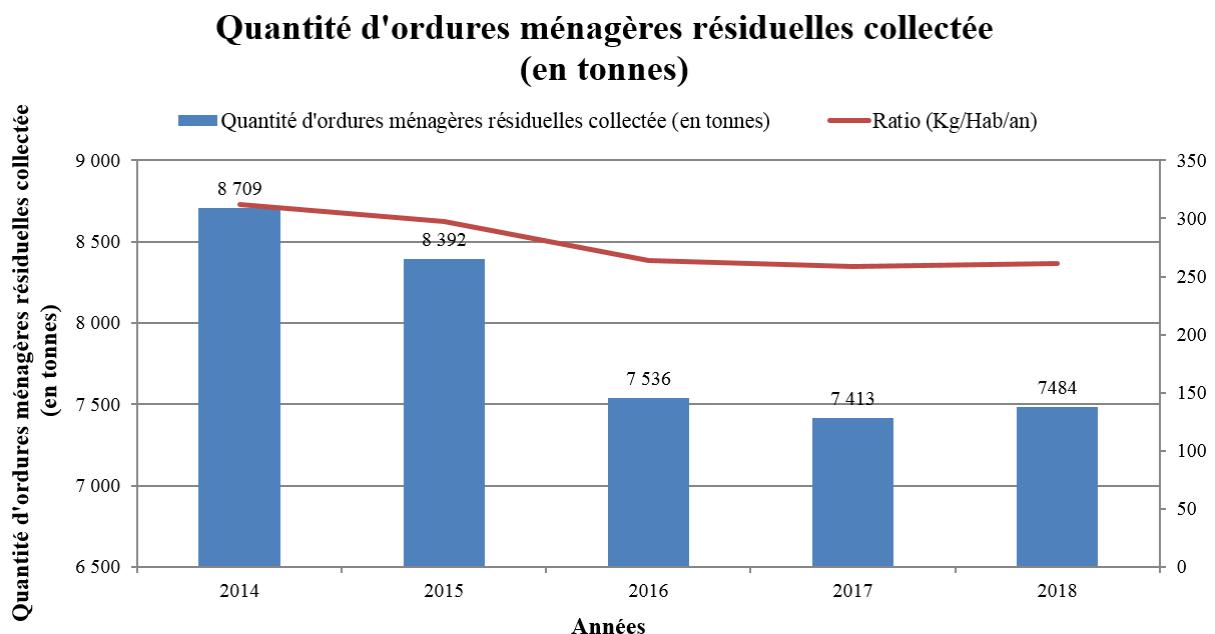
Un calendrier édité en début d'année est disponible dans chaque Mairie et sur les sites internet de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle et certaines communes.

Le tableau ci-dessous présente les jours de collecte par commune :

Jours de collecte	Secteur Pont-Audemer
lundi	Pont-Audemer, Saint Germain Village et Tourville sur Pont Audemer (Bivellerie et Pincheloup)
mardi	Corneville sur Risle, St-Paul, Colletot, Manneville sur Risle (le Hudar), Selles, Saint-Symphorien, Les Préaux (sauf route des moulins et Route de Cormeilles), Tourville-sur-Pont-Audemer (Fieffes et Canada)
mercredi	Triqueville, Saint-Germain Village (Bel Air, Le Mont les Mares), Manneville sur Risle (sauf le Hudar et la route de Rouen), Toutainville, Les Préaux (route des moulins et Route de Cormeilles), Pont-Audemer (quartier des Etangs)
jeudi	Pont-Audemer et Saint Germain Village
vendredi	Fourmetot, Saint Mards de Blacarville, Campigny et Tourville sur Pont Audemer
Jours de collecte	Secteur Montfort sur Risle
lundi	Brestot, Freneuse, Glos sur Risle, Pont-Authou et Montfort sur Risle
mardi	Authou
mercredi	Appeville dit Annebault, Condé sur Risle et Saint Philbert sur Risle
vendredi	Bonneville Aptôt, Ecaquelon, Illeville sur Montfort, Touville et Thierville

- Evolution du tonnage de collecte des ordures ménagères résiduelles

Ordures Ménagères résiduelles	2017	2018	Évolution en %
Tonnages	7413	7484	
Kg/hab/an	259	261	1 %



- Traitements

Les bennes à ordures ménagères vident leurs contenus au quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée à Pont-Audemer avant d'être enfouis soit au CETRAVAL (centre d'enfouissement technique situé à Malleville sur le bec) soit à l'incinérateur.

1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre

- Mode de collecte

Sur l'ensemble du territoire, il existe deux modes de collecte selon le type de déchets :

- En colonnes d'apport volontaire



Pour ce faire 82 plateformes sont implantées sur l'ensemble du territoire communautaire. L'annexe 1 précise les caractéristiques des plateformes, équipées pour chacune d'elle d'un ou plusieurs conteneurs. La collecte est déléguée au SDOMODE. À noter que trois plateformes sont équipées de colonnes enterrées (rue des petits moulins, chemin de la Ruelle et rue Augustin Hébert.

- En porte à porte



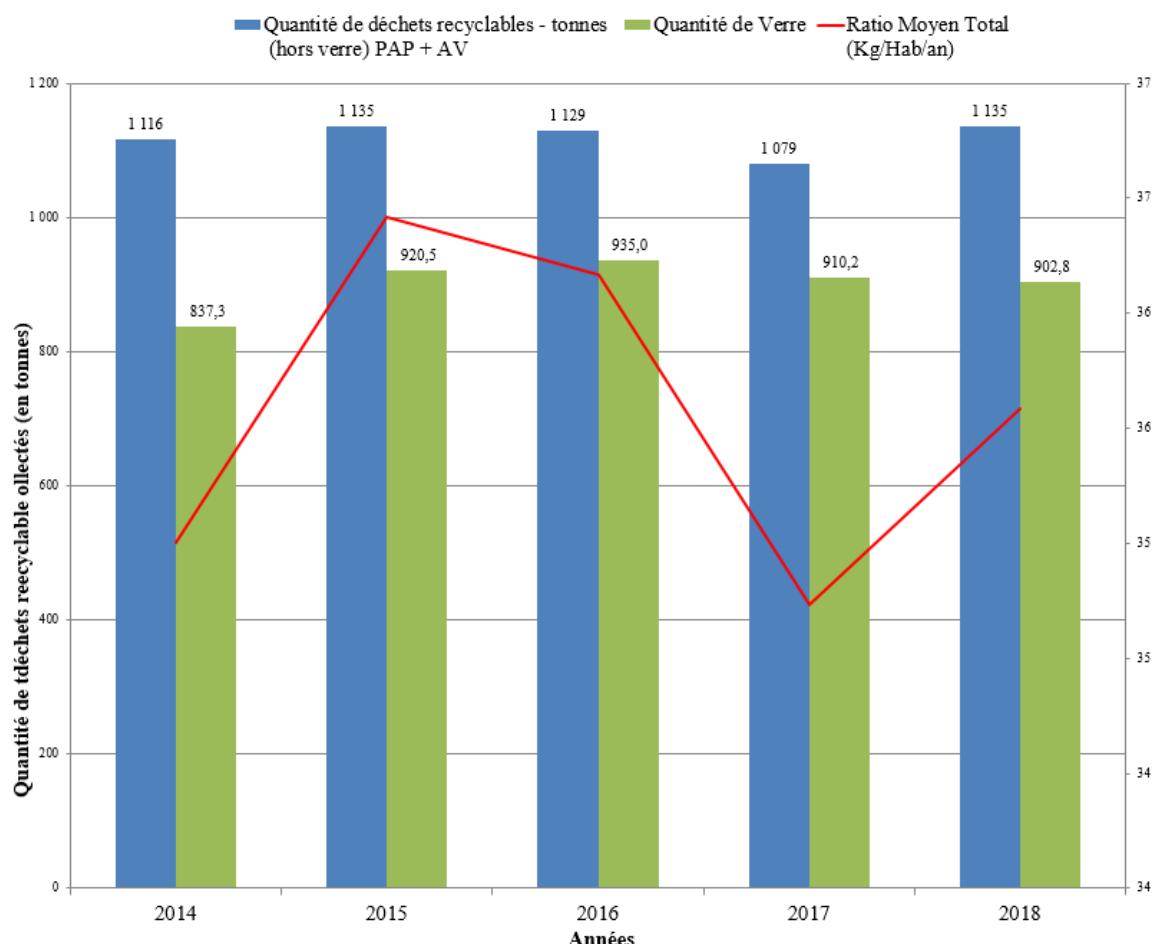
La collecte des déchets recyclables (hors verre, et papiers, journaux, magazines) s'effectue en porte à porte sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. La collecte est assurée en régie pour le secteur de Pont-Audemer et elle est déléguée à la société Derichebourg pour le secteur de Montfort sur Risle.

Résultats

En porte-à-porte + apport volontaire :

	2017	2018	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages + papiers PAP+AV- tonnes	1 079	1135	5%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	16,2%	16,7%	3%

Quantité de déchets recyclables collectés en PAP et AV (en tonnes)



La valeur du taux de refus de tri est issue du rapport d'activités du SDOMODE.

Elle concerne l'ensemble des déchets recyclables du territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. En 2018, le taux de refus de l'ensemble du territoire du SDOMODE est de 19.2%, la collectivité se trouve donc en dessous du seuil demandé avec le taux de 16,7%. L'augmentation de 26 % est due au changement des consignes de tri. Par contre la baisse de 3 % montre que l'on peut encore améliorer le tri

En porte-à-porte :

	2017	2018	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages en PAP - tonnes	774	750	-3%

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

En apport volontaire :

	2017	2018	Évolution en %
Déchets recyclables : papiers-journaux- magazines- en AV - tonnes	305	386	26%
Verre - tonnes	910	903	-1%

- **Traitement**

La compétence du transfert et traitement est déléguée au SDOMODE. Les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri de Pont-Audemer, ZAC de la Ferme des Places.



1.4 Déchets verts

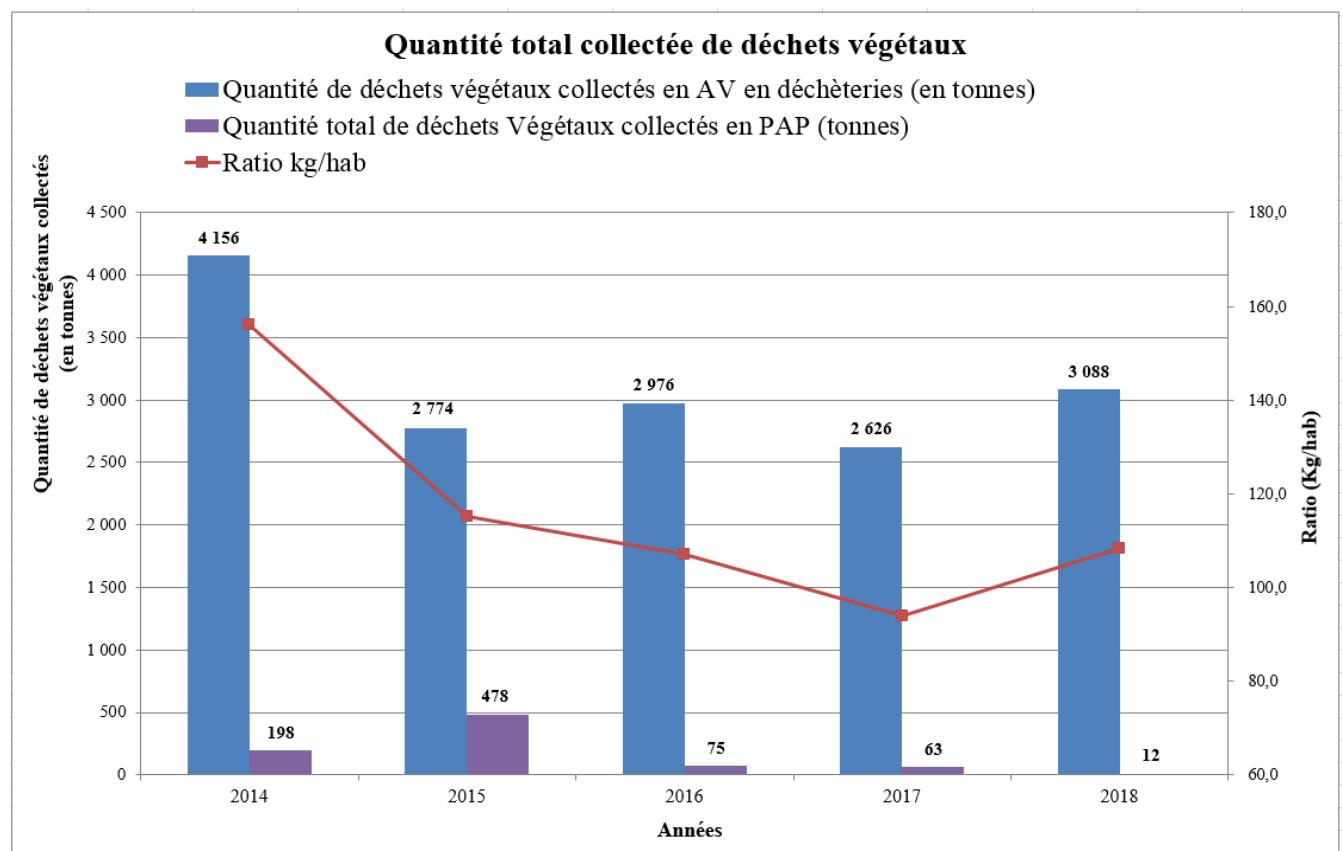
- Mode de collecte

Les déchets verts sont collectés majoritairement à la déchèterie de Pont-Audemer.

Une collecte des déchets verts est aussi organisée en porte-à-porte par les communes de Pont-Audemer et Saint-Germain Village. Elle est possible après avoir acquis des sacs biodégradables pré payés (1 € le sac). Elle s'effectue d'avril à fin octobre.

- Résultats

	2017	2018	kg/an/habitant 2018	Évolution en %
TOTAL tonnage Déchets verts dont : Apport en déchèterie Collecte Saint Germain village Collecte Pont Audemer	2 689	3100	108	15%



Le tonnage total déchets verts a diminué de 81% pour la collecte en porte à porte et a augmenté de 18% pour la collecte en déchèterie. La saison pluvieuse de l'année 2018 peut expliquer en partie l'augmentation des tonnages.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

- **Traitement**

Les déchets sont évacués sur la plateforme de compostage de Martainville gérée par le SDOMODE.

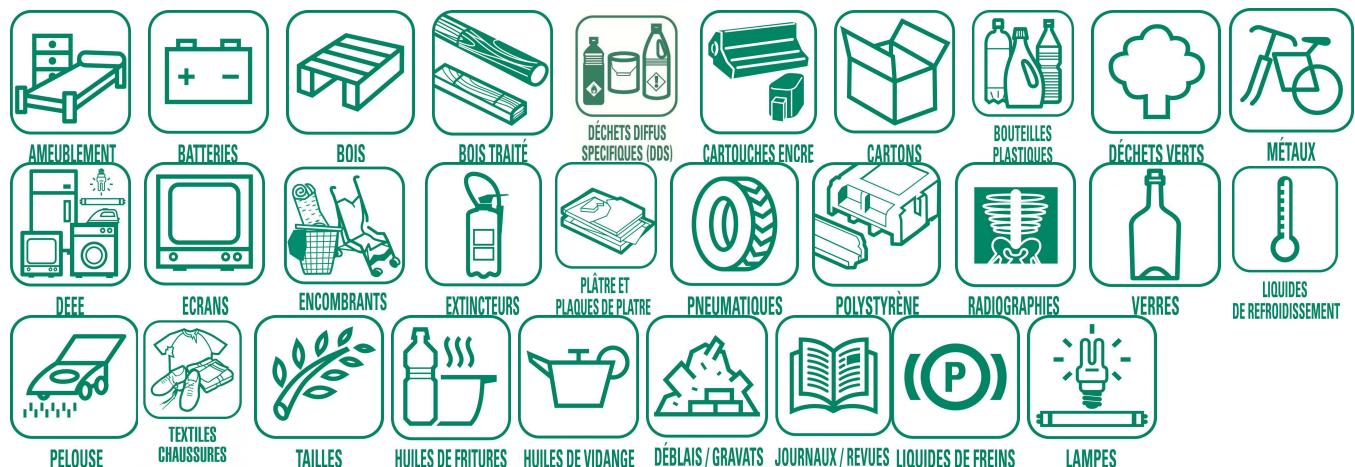


1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de la déchèterie est déléguée au SDOMODE.

1.5.1 Les déchets acceptés ou non

La déchèterie de Pont-Audemer réceptionne les déchets suivants :



Pour l'amiante, le particulier doit se rendre directement à la déchèterie la plus proche pour connaître les modalités (récupération d'un sac dédié et bordereau de remise).



Pour les médicaments, le particulier doit se rendre dans une pharmacie agréée Cyclamed :



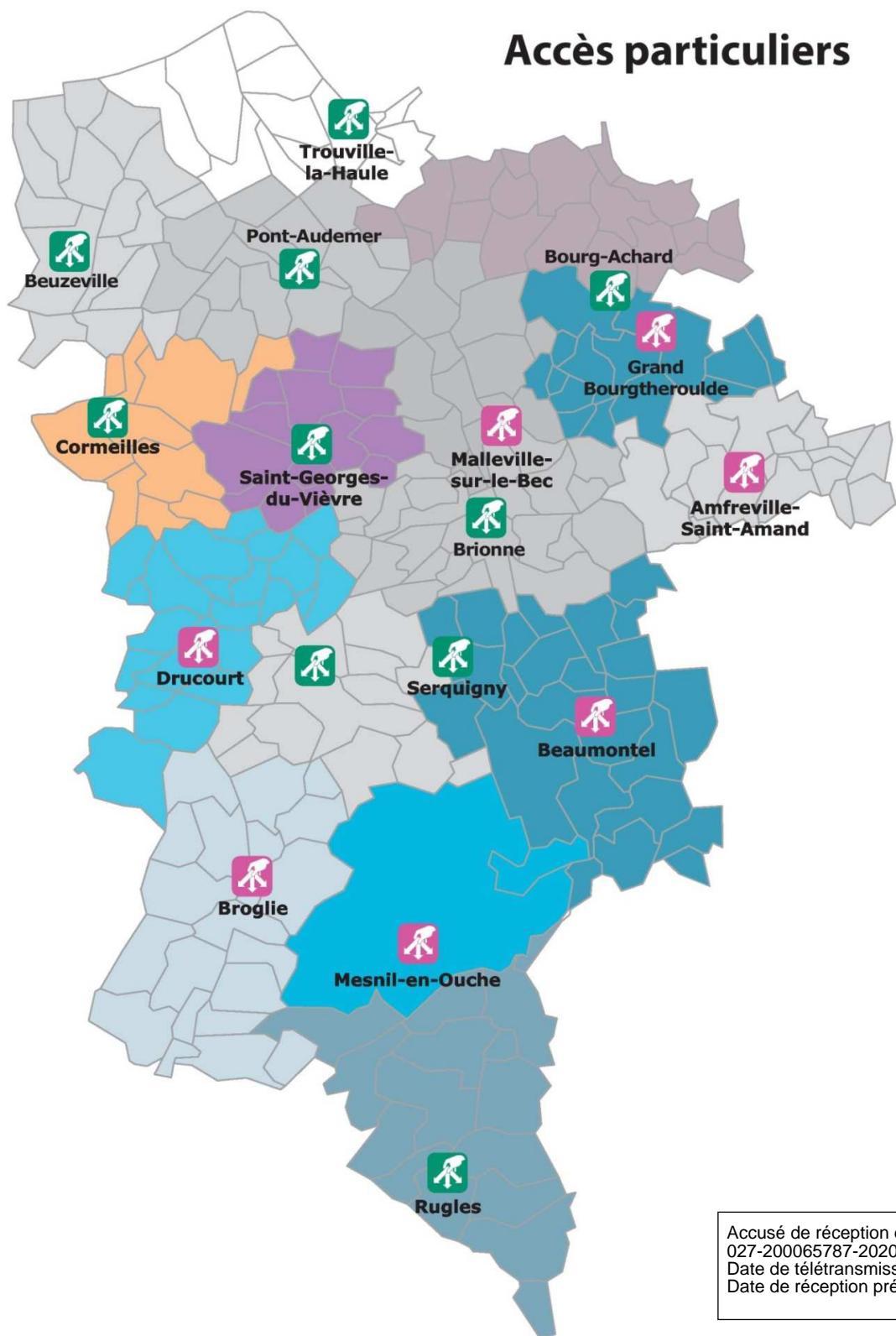
Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20200930-131-DE Date de télétransmission : 05/10/2020 Date de réception préfecture : 05/10/2020
--

1.5.2 Localisation

Depuis le 1er janvier 2017, le SDOMODE a ouvert l'accès de ses 17 déchèteries à tous les habitants de l'ouest de l'Eure. Cette gestion mutualisée a pour objectifs principaux d'offrir un service identique, de qualité, et le plus proche de l'habitation.



indique les déchèteries ouvertes aux particuliers



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

1.5.3 Horaires

Les horaires d'ouverture ont été changés depuis le 1^{er} janvier 2017 en suivant la répartition suivante :

- 36 h/semaine du 1^{er} avril au 30 septembre
- 30 h/semaine du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Territoire 1		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				
Territoire 2		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin		9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				

Territoire 1 : Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourtheroulde, Bourg-Achard, **Malleville sur le Bec**, Saint Georges du Vièvre*, Cormeilles* et **Pont-Audemer**.

Territoire 2 : Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny et Trouville la Haule

* Une demande pour permute l'ouverture du lundi après-midi et fermeture le mercredi matin pour la déchèterie de Cormeilles et une fermeture le vendredi matin pour celle de Saint Georges du Vièvre.

Évacuation d'un container



1.5.4 Tonnages

Type de déchets	Tonnages 2017	Tonnage 2018	Évolution en %
Encombrants	742,7	736	-0,01
Ameublements	NC	637	SO
Bois	777,0	674	-0,1
Gravats	1266,9	1 405	0,1
Ferraille	364,3	350	0,04
Déchets verts	2626	3 088	0,2
DDS*	31,6	67	1,1
Piles	2,3	2	-0,2
Huile de vidange	10	11	0,2
Batterie	4,4	5	0,1
D3E*	215,2	272	0,3
Lampes et Néons	NC	1	SO
Cartons	97,4	105	0,1
Plâtre	193,8	252	0,3
Pneus	14,0	38	1,7
Tontes	157,0	168	0,1
Branchages	38,0	39	0,03
TOTAL	6540	7850	0,20%

On constate une légère augmentation de 0,2% s'expliquant par la comptabilisation des déchets d'ameublement et une augmentation de près de 300t de déchets verts.

*DDS : Les déchets diffus spécifiques ménagers sont des déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

*D3E : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont des déchets dangereux qui contiennent des substances toxiques pour l'environnement et la santé

*SO : Sans Objet

1.5.5 Traitement

Type de déchets	Site de traitement
Encombrants	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Gravats	Collectés et traités à la plateforme multifilières de Martainville puis vendus aux particuliers et aux entreprises (5€/tonne).
Bois	Collectés à la plateforme multifilières de Martainville, puis valorisation énergétique (chaudière de l'usine de recyclage de papiers de Grand Couronne, cimenterie)
Ferrailles	Passenaud (27 Bernay)
Déchets verts	Collectés et traités à la plateforme multifilières de Martainville puis vendus en grande majorité aux agriculteurs (5€/tonne).
DDS	TRIADIS (76 Rouen) et ECO-DDS
Cartons	PAREC (27 Pont-Audemer)
D3E	EMMAUS (27 Pont-Audemer)
Plâtre	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Amiante	Gonfreville l'Orcher (76)

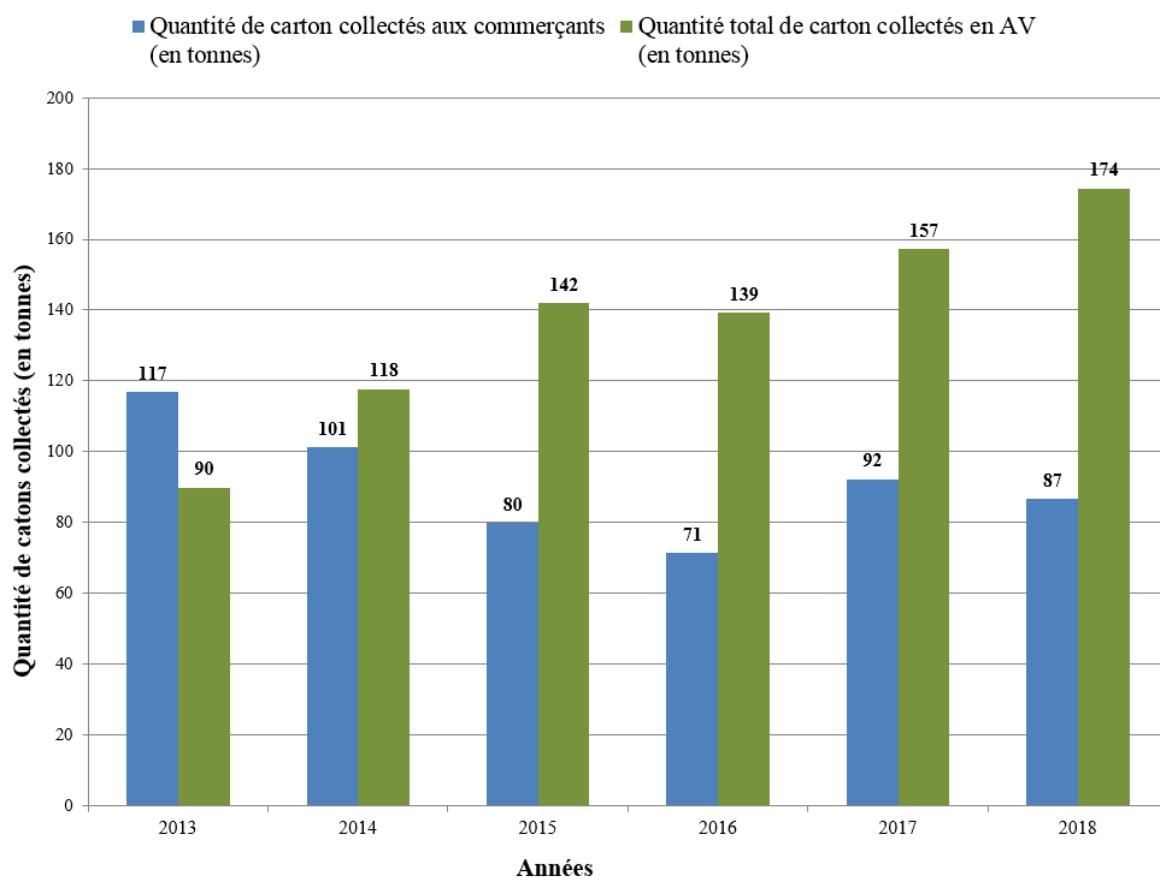
Accusé de réception en préfecture
 B627-200065787-20200930-131-DE
 Date de télétransmission : 05/10/2020
 Date de réception préfecture : 05/10/2020

1.6 Collecte des cartons

Deux modes de collecte pour les cartons existent : soit à la déchèterie, soit au niveau de certains apports volontaires (cabane en bois).

Un dispositif spécifique de collecte des cartons aux commerçants est mis à leur disposition dans le centre de Pont-Audemer uniquement. Elle est assurée par la société PAREC qui passe du lundi au vendredi à partir de 14h.

	Tonnage 2017	Tonnages 2018	Évolution en %
Collecte des gros cartons en déchèterie et PAV	157	174	11%
Collecte des cartons des artisans et des commerçants	92	87	-6%
TOTAL	249	261	5%



Depuis plusieurs années, les apports de cartons en déchèterie sont en augmentation de 11% et restent stables dans les apports volontaires. En 2018 on note une baisse de 6% pour la collecte des artisans et commerçants dans l'hyper centre de la ville de Pont-Audemer.

Matériels de pré-collecte et de collecte

1.6.1 Distribution des sacs de tri

Nombre de sacs distribués :

Type de sac	2017	2018	Évolution (%)
Sacs jaunes	27 625	26 000	6%

La diminution du nombre de sacs distribués provient d'une augmentation de la dotation des habitants en hyper centre de Pont-Audemer possédant une cour intérieure.

À noter qu'une campagne organisée par le SDOMODE a eu lieu au cours de l'année, afin de distribuer 12 135 sacs de pré-collecte et de communiquer sur les consignes de tri.

1.6.2 Véhicules

Le parc de véhicules est constitué de 3 bennes de collecte:

- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2015, de marque SEMAT
- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2011, de marque SEMAT
- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2004, de marque FAUN (occasionnellement en dépannage).

Ces véhicules font l'objet d'une vérification générale périodique trimestriel.

- Un véhicule léger mis en service en 1997, de marque Renault (Clio), utilisé par l'ambassadrice de tri.

N.B : Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Risle, la collecte est assurée par la société Dérichebourg, leur parc de véhicules est constitué de 13 bennes de collecte. Les bennes de marques différentes (SEMAT, FAUN et GEESINK NORB) ont une capacité de 19T à 26 T. La société Dérichebourg est responsable de l'entretien et des vérifications réglementaires.



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

2 Programme d'actions

2.1

Bilan des actions de communication sur le tri sélectif

2.1.1 Compostage de proximité

L'opération « compostage de proximité » a été lancée en 2010.

Celle-ci a pour but de réduire de façon conséquente les quantités de déchets produits à la source.

Les usagers peuvent obtenir un composteur en plastique recyclé à 15€ l'unité.

Un guide sur le compostage ainsi qu'un bio-seau est remis à chaque foyer intéressé.



Le tableau ci-dessous précise le nombre de composteurs vendus en 2017 et 2018.

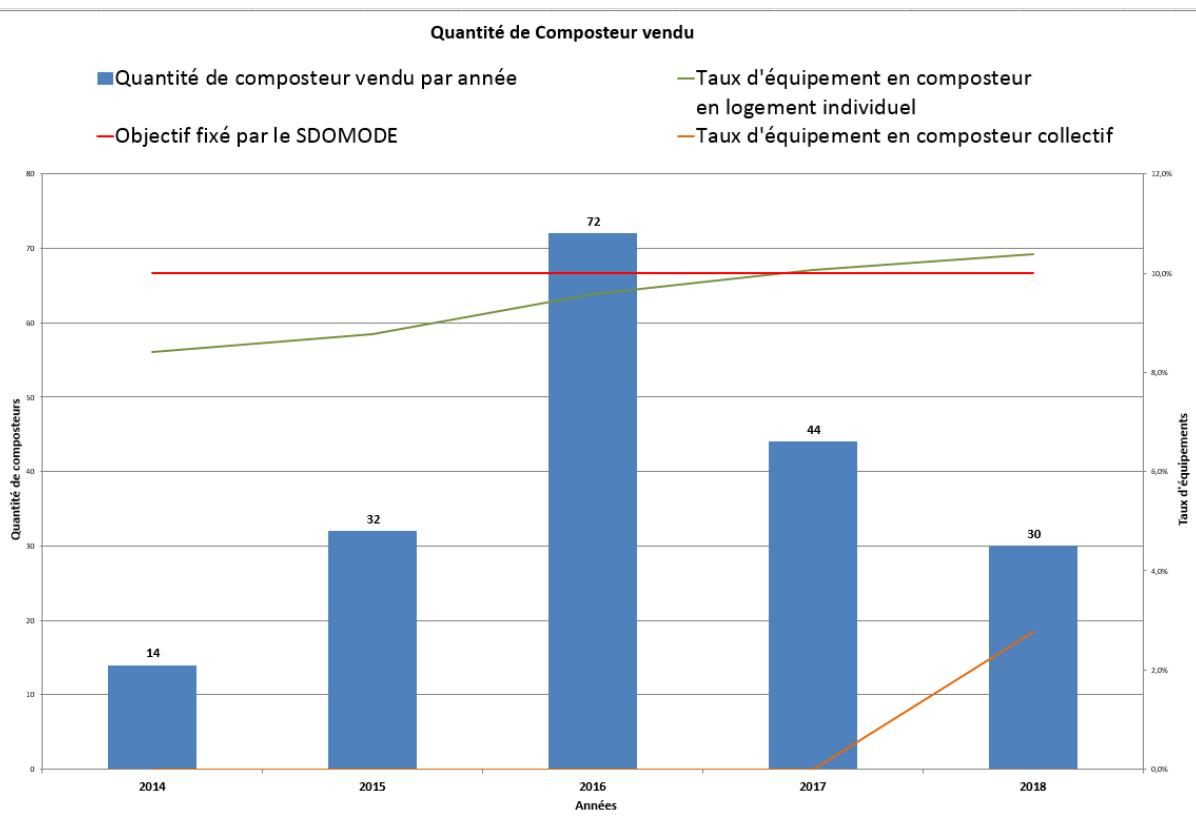
Composteurs	Nombre de composteurs vendus en 2017	Nombre de composteurs vendus en 2018
Plastique recyclé	8	1
Bois	36	29

- Foyers individuels : il est estimé à 9039 foyers et le nombre de composteurs distribués depuis 2010 est de 948 ; Le taux d'équipement est donc de 10.4 %. L'objectif du SDOMODE est d'atteindre un taux d'équipement de 10%.
- Foyers collectifs : il est estimé à 3096 foyers et le taux d'équipement sur l'ensemble du territoire est de 2.8 % pour l'année 2018.

Afin de rendre accessible le compostage à tous ses administrés, la Communauté de Communes a inauguré 2 plateformes de « Compostage en pied d'immeuble » dans le quartier de l'Europe à Pont-Audemer en décembre 2018. 91 foyers participent au projet.



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020



L'objectif fixé par le SDOMODE a été atteint pour le compostage individuel, mais la volonté est toujours d'augmenter le taux d'équipement. Pour ce faire, l'ambassadeur de tri a passé le diplôme de « maître composteur ». La vente des composteurs est accompagnée de conseils pour que le composteur soit utilisé dans les conditions optimales et donner à ses utilisateurs un amendement de qualité.

2.1.2 Visites domiciliaires

283 foyers ont été visités en 2018.

Lors des visites domiciliaires, les consignes de tri sont expliquées pour éviter les erreurs. Une sensibilisation sur le compostage individuel et collectif a été accentuée dans le quartier de l'Europe et par le biais du site internet de la Communauté de Communes.

Les secteurs sensibilisés en 2018 sont des rues où le service environnement, a pu constater des dysfonctionnements, tels que les immeubles situés dans le quartier de l'hyper centre de la ville de Pont-Audemer.

Les visites domiciliaires ont aussi été réalisées suite à des réclamations (bacs non collectés), le principe est de prendre rendez-vous le jour même avec le particulier à son domicile, afin de pouvoir comprendre le refus. Cette action reconduite depuis 3 ans, est appréciée par les personnes visitées.

*Les autocollants « Stop Pub » sont aussi disponibles dans toutes les mairies de la collectivité.

2.1.3 Visites des professionnels

En 2018, nos équipes chargées des collectes des ordures ménagères ont continué de lister toutes les entreprises qui ne possédaient pas de bacs conformes. Un courrier accompagné d'une photographie est envoyé à chacune des entreprises. Suite à cet envoi, les entreprises prennent contact avec le service environnement pour se mettre en conformité.

Autocollant de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020
20

Exemple de bacs non conformes :



En 2018, c'est 2 entreprises qui se sont mises en conformité.

Cette démarche permet de mieux respecter la R437 (recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie) en veillant à avoir uniquement des contenants conformes à la collecte par bennes dans le but de diminuer les maladies professionnelles.

2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics

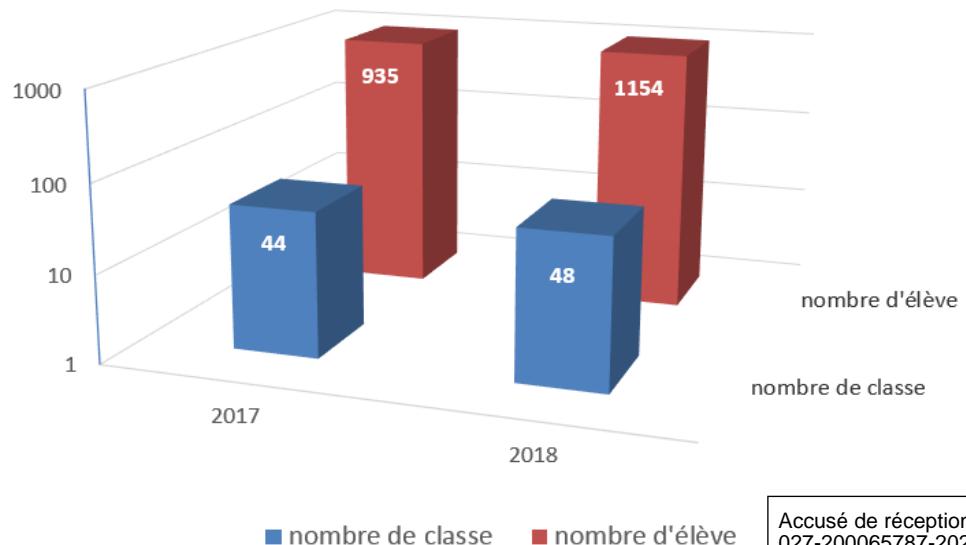
De janvier à décembre 2018, 48 **animations sur le thème du tri ont été menées auprès des écoles** (liste en annexe 2). Suite aux changements de consignes de tri en fin d'année 2017, et de la formation de l'ambassadrice de tri en « maître composteur », nous proposons une thématique sur le papier et une autre sur le compostage..

Ainsi 36 d'entre elles ont bénéficié de l'animation recyclage du papier, 14 sur le vermicompostage.

En 2018, 4 actions de nettoyage ont été organisées par des collèges et lycées. Le service environnement a été sollicité pour encadrer et sensibiliser les élèves.

Soit un total de **1154 élèves sensibilisés** sur l'année civile. Le nombre d'enfants sensibilisés a augmenté de 23% par rapport à l'année 2017.

Participation animations scolaires



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

Reconnaître les matières après une tempête :



Fabrication du papier

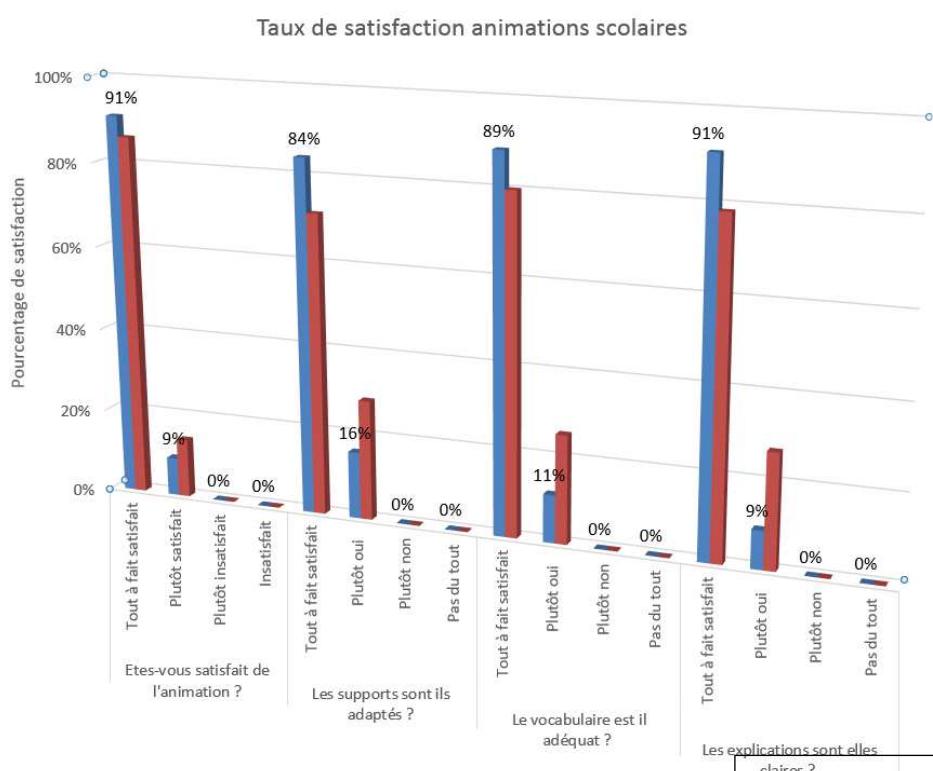


Le résultat après séchage :



- À l'issue de l'animation, un questionnaire est rempli par les enseignants.

Voici le résultat :



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

On constate que les enseignants déclarent être tout à fait satisfait ou plutôt satisfait à 100%.

De nombreux objets recyclés (crayons, gobelets, stylos...) fournis par la Communauté de Communes ont été distribués aux élèves. Une subvention a été attribuée par le SDOMODE.

2.1.5

Sensibiliser le public de la Communauté de Communes

Près de 4 animations sur le tri ont été menées en partenariat avec le lycée Prévert, l'association « Etre et Boulot » et le bailleur social « Eure Habitat ».

- **Eco-délégués Prévert : 7 personnes**

Depuis 3 ans, le lycée Jacques Prévert nous invite à encadrer un groupe d'élèves élus éco-délégué. Le but étant d'aider les élèves à proposer des actions sur les déchets recyclables, tels que les piles, le papier, et les cartouches d'encre au sein de leur lycée.

Les élèves ont créé une page Facebook pour communiquer sans tract et relient des feuilles utilisées en recto pour fabriquer des calepins en utilisant le verso. Une fois périmé, les calepins sont emmenés dans la colonne d'apport volontaire installée dans l'enceinte du lycée.



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

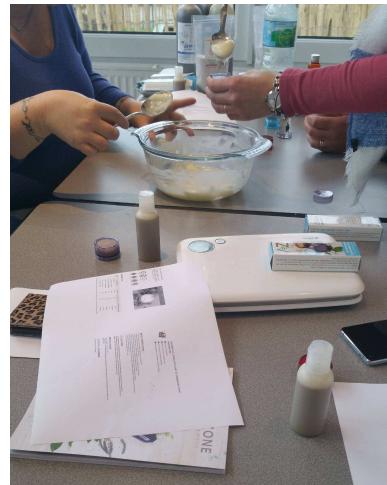
- Festival Génération durable, Festival des Mascarets, les jardins dans la ville et leurs ateliers « comment réduire ses emballages :

En partenariat avec l'association « Être et boulot » :

L'association a pour mission de travailler sur l'environnement et la renouée du Japon, elle a donc fabriqué des panneaux d'informations sur cette plante invasive et les consignes de tri. L'association a créé à partir de matériaux recyclés divers jeux avec pour thème le recyclage. Lors de rassemblement ou divers projet, ils sont présents avec nous pour tenir des stands.

Cette année, il a été proposé aux enfants de fabriquer des nichoirs à oiseaux ou des maisons à insectes pendant le Festival des Mascarets, lors du Festival Génération Durable, les adultes ont pu créer des produits cosmétiques et d'entretien. Les enfants, eux ont fabriqué leur pâte à modeler et des voitures à partir de papier rouleaux toilettes.

Les ateliers création en image :



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020
24

- Eure Habitat, la Secomile et la Siloge :

Les bailleurs sociaux ont participé aux manifestations « ateliers éco citoyens » organisé par le pôle parentalité de la ville de Pont-Audemer. Des ateliers sur l'économie d'énergie, des conseil sur la réduction de la consommation d'eau et des emballages sont donnés lors de ces journées.

Le partenariat a été reconduit pour nous aider dans l'implantation des composteurs en pieds d'immeubles.

Les bons gestes que je peux appliquer facilement...



Les animations en 2018 :

Le 25 juin : nettoyage des étangs avec la classe Uliss du Collège de Beuzeville

Le 9 juillet : Atelier écolo Bricolo aux maisons de Quartier la Passerelle et la Villa: 25 enfants et 15 adultes

Le 10 juillet : Je cuisine donc je trie à Pont-Audemer : 4 enfants et 15 adultes

Le 1 et 2 octobre : Nettoyage des étangs avec les éco-délégués du Lycée Prévert et du lycée Agricole de Tourville sur Pont-Audemer

Le 21 septembre : Les jardins dans la ville : 6 enfants et 30 adultes

Le 6 octobre : Je cuisine donc je trie, à Manneville sur Risle : 3 enfants et 10 adultes

Le 17 octobre : Atelier éco-citoyen : 30 enfants et 20 adultes

Le 25 octobre : Le recyclage et la découverte du compostage à la maison de retraite de Saint Germain Village « le Cercle des Ainés » : 20 personnes

Le 6 décembre : Atelier écolo Bricolo aux maisons de Quartier la Passerelle et la Villa: 15 enfants et 10 adultes

Numéro de réception et téléfectrice
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

2.1.6

Action effectuée avec la Police Municipale

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, l'Ambassadeur de tri se rend avec la Police Municipale le jour même et sur le lieu du dépôt.

En 2018, 8 fouilles ont été réalisées : Rue Jules Ferry, rue Sadi Carnot, Impasse Morlac, rue Jean Jaures, Place Louis Gillain, route de Rouen et la rue des Petits Moulins. Toute personne identifiée est alors convoquée par la Police Municipale pour faire un rappel à la loi.

2.1.7

Associer le personnel des communes et les ripeurs

- Chaque commune peut contacter l'ambassadeur de tri lors de débordement des containers (apport volontaire) ; dès lors, le SDOMODE en est informé. Ce dernier informe alors le prestataire chargé de la collecte.
- Le personnel de la mairie de Pont-Audemer, du centre technique, de la station d'épuration, de la villa, du pôle social, de la Marelle, du théâtre, de la police municipale et de l'école de musique dispose de caissettes bleues permettant de trier les journaux/magazines et papiers. Le vidage de ces caissettes est effectué par le personnel d'entretien.
- Mise en place de 3 vermicomposteurs dans les bureaux de la Mairie de Pont-Audemer : le but est de proposer aux personnels qui se restaurent dans les bureaux de ne plus jeter ses matières organiques dans les corbeilles et ainsi adopter un geste éco citoyen.
- Mise en place de boîte de collecte du matériel d'écriture et de piles dans les bâtiments municipaux et communautaires.

2.1.8

Actions programmées en 2019

- Visites domiciliaires ciblées sur les sites ayant des problèmes,
- Distribution de composteurs avec implantation de composteurs en pied d'immeuble et dans les écoles de la Communauté de Communes.
- Collecte du papier dans les services administratifs de la ville et des commerçants de l'hyper centre en porte à porte
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Animations dans les différentes écoles de la Communauté de Communes concernant la sensibilisation au tri sélectif, au compostage et vermicompostage.
- Animations en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux,
- Visites pédagogiques de divers équipements auprès des scolaires en concertation avec le SDOMODE :
 - o Centre de tri de Pont-Audemer,
 - o Centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec,
 - o Plateforme de compostage des déchets verts de Martainville,
 - o Quai de transfert des ordures ménagères,
 - o Déchèterie de Pont-Audemer.

3 Données financières

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

3.1.1 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT / habitant (hors gravats)

		Année 2018 Montants en euro HT / habitant	Flux des déchets						Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Autres services	
Charges	Fonctionnelles	Ratio en kg collecté/habitant	262,00	32,00	40,00	309,00	3,00	2,00	648,00
		Charges de structure	0,47	0,01	0,51	0,55	---	0,01	1,55
		Communication	0,33	0,03	0,07	---	---	---	0,43
		TOTAL Fonctionnelles	0,79	0,03	0,59	0,55	---	0,01	1,98
		Prévention	1,10	0,02	0,41	---	---	---	1,53
	Techniques	Collecte et pré-collecte	---	1,87	0,98	---	---	1,00	3,84
		Pré-collecte	1,31	---	2,35	---	---	---	3,65
		Collecte	16,06	---	7,77	10,16	---	---	33,98
		TOTAL Collecte et pré-collecte	17,37	1,87	11,10	10,16	---	1,00	41,48
		Transfert/Transport	3,26	0,23	---	9,55	---	---	13,04
Produits	Industriels	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	4,23	---	---	4,23
		Tri et conditionnement	---	---	1,19	---	---	0,38	1,56
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	1,60	---	---	1,60
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---
		[REG] Transfert/Transport - Tri et conditionnement	---	---	12,09	---	---	---	12,09
		TOTAL Techniques	21,73	2,11	24,79	25,54	---	1,38	75,55
		TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes)	22,52	2,15	25,37	26,10	---	1,39	77,52
		[REG] Collecte - Tri et conditionnement - Matériaux	---	---	---	---	0,60	---	0,60
		[REG] Traitement des déchets non dangereux - Energie	21,00	---	---	---	---	---	21,00
		Ventes de produits et d'énergie	---	0,94	3,62	3,76	---	0,25	8,57
Autres infos	Aides	Matériaux	---	---	---	---	---	---	---
		Compost	---	---	---	---	---	---	---
		Energie	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	0,94	3,62	3,76	---	0,25	8,57
		Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---	---
		Autres produits	0,02	---	---	0,01	---	---	0,02
		TOTAL Industriels	0,02	0,94	3,62	3,77	---	0,25	8,59
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	1,31	0,32	10,67	3,38	---	0,26	15,93
		Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	---	---	---	---	---	---	---
Autres infos	Aides	Subventions de fonctionnement	1,01	0,02	0,03	---	---	---	1,07
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Aides	1,01	0,02	0,03	---	---	---	1,07
		TOTAL Produits	2,33	1,28	14,31	7,15	---	0,51	25,59
		Montant de la TVA acquittée	1,72	---	0,89	0,01	---	0,14	2,76
	Contribution des usagers	TEOM	48,76	1,03	13,09	22,44	0,71	1,03	87,07
		REOM	---	---	---	---	---	---	---
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Contribution des usagers	48,76	1,03	13,09	22,44	0,71	1,03	87,07
		Contribution des collectivités	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Contributions		48,76	1,03	13,09	22,44	0,71	1,03	87,07

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

3.1.2 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT / Tonne (hors gravats)

		Année 2018		Flux des déchets							Total
				Montants en euro HT / tonne	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Autres services	
Charges	Fonctionnelles	Ratio en kg collecté/habitant		262,00	32,00	40,00	309,00	3,00	2,00	648,00	
		Charges de structure		1,79	0,17	12,95	1,78	---	3,39	2,40	
		Communication		1,24	0,88	1,79	---	---	0,84	0,66	
		TOTAL Fonctionnelles		3,04	1,05	14,74	1,79	---	4,22	3,07	
		Prévention		4,20	0,67	10,27	---	---	0,87	2,37	
	Techniques	Collecte et pré-collecte		---	59,08	24,64	---	---	413,26	52,12	
		Pré-collecte		4,99	---	59,08	---	---	---	12,12	
		Collecte		61,35	---	195,67	32,83	---	---	55,64	
		TOTAL Collecte et pré-collecte		66,34	59,08	279,39	32,83	---	413,26	64,33	
		Transfert/Transport		12,47	7,18	---	30,88	---	---	21,64	
	Produits	Traitement des déchets non dangereux		---	---	---	13,67	---	---	13,67	
		Tri et conditionnement		---	---	29,90	---	---	155,79	37,11	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux		---	---	---	5,18	---	---	5,18	
		Autres charges		---	---	---	---	---	---	---	
		[REG] Transfert/Transport - Tri et conditionnement		---	---	304,55	---	---	---	304,55	
	Soutien	TOTAL Techniques		83,01	66,93	624,11	82,57	---	569,92	117,16	
		TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		86,04	67,99	638,86	84,35	---	574,14	120,22	
		[REG] Collecte - Tri et conditionnement - Matériaux		---	---	---	---	198,28	---	198,28	
	Aides	[REG] Traitement des déchets non dangereux - Energie		80,22	---	---	---	---	---	80,22	
		Ventes de produits et d'énergie		---	29,80	91,03	12,16	---	103,31	22,37	
		Matériaux		---	---	---	---	---	---	---	
		Compost		---	---	---	---	---	---	---	
		Energie		---	---	---	---	---	---	---	
	Autres infos	TOTAL Ventes de produits et d'énergie		---	29,80	91,03	12,16	---	103,31	22,37	
		Prestations à des tiers		---	---	---	---	---	---	---	
		Autres produits		0,06	---	---	0,02	---	---	0,04	
	Soutien	TOTAL Industriels		0,06	29,80	91,03	12,19	---	103,31	13,32	
		Tous soutiens des sociétés agréées		4,99	10,13	268,60	10,91	---	107,98	24,70	
		Reprises des subventions d'investissements (amortissements)		---	---	---	---	---	---	---	
	Aides	Subventions de fonctionnement		3,86	0,63	0,83	---	---	0,83	1,65	
		Aides à l'emploi		---	---	---	---	---	---	---	
		TOTAL Aides		3,86	0,63	0,83	---	---	0,83	1,65	
	Contribution des usagers	TOTAL Produits		8,91	40,56	360,45	23,10	---	212,12	39,68	
		Montant de la TVA acquittée		6,57	---	22,34	0,02	---	59,83	4,28	
		TEOM		186,30	32,47	329,61	72,52	234,75	428,61	134,39	
	Autres contributions	REOM		---	---	---	---	---	---	---	
		Redevance spéciale & facturations usagers		---	---	---	---	---	---	---	
		TOTAL Contribution des usagers		186,30	32,47	329,61	72,52	234,75	428,61	134,39	
	Contribution des collectivités	Contribution des collectivités		---	---	---	---	---	---	---	
		TOTAL Contributions		186,30	32,47	329,61	72,52	234,75	428,61	134,39	

3.1.3 Dépenses réelles globales de fonctionnement : Montants en euro HT (hors gravats)

		Année 2018		Flux des déchets							Total
				Montants en euro HT	Ordures ménagères	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Autres services	
Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20200930-131-DE Date de réception préfecture : 05/10/2020 Date de réception préfecture : 05/10/2020											

			résiduelles						
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	13 425,21	155,88	14 710,21	15 783,80	---	233,60	44 308,70
		Communication	9 299,33	795,33	2 032,60	23,94	---	57,83	12 209,03
		TOTAL Fonctionnelles	22 724,54	951,21	16 742,81	15 807,74	---	291,43	56 517,73
		Prévention	31 425,43	602,66	11 660,91	24,91	---	60,18	43 774,09
		Collecte et pré-collecte	---	53 351,29	27 980,15	---	---	28 514,81	109 846,25
	Techniques	Pré-collecte	37 376,51	---	67 091,40	---	---	---	104 467,91
		Collecte	459 157,33	---	222 183,30	290 387,76	---	---	971 728,39
		TOTAL Collecte et pré-collecte	496 533,84	53 351,29	317 254,85	290 387,76	---	28 514,81	1 186 042,55
		Transfert/Transport	93 291,67	6 485,51	---	273 204,13	---	---	372 981,31
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	120 922,66	---	---	120 922,66
Produits	Industriels	Tri et conditionnement	---	---	33 955,02	---	---	10 749,57	44 704,59
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	45 854,69	---	---	45 854,69
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---
		[REG] Transfert/Transport - Tri et conditionnement	---	---	345 823,88	---	---	---	345 823,88
		TOTAL Techniques	621 250,94	60 439,46	708 694,66	730 394,15	---	39 324,56	2 160 103,77
	Aides	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)	643 975,48	61 390,67	725 437,47	746 201,89	---	39 615,99	2 216 621,50
		[REG] Collecte - Tri et conditionnement - Matériaux	---	---	---	---	17 250,58	---	17 250,58
		[REG] Traitement des déchets non dangereux - Energie	600 416,20	---	---	---	---	---	600 416,20
		Ventes de produits et d'énergie	---	26 910,85	103 366,18	107 607,18	---	7 128,70	245 012,91
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	26 910,85	103 366,18	107 607,18	---	7 128,70	245 012,91
Autres infos	Soutien	Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---	---
		Autres produits	437,78	---	---	187,62	---	---	625,40
		TOTAL Industriels	437,78	26 910,85	103 366,18	107 794,80	---	7 128,70	245 638,31
		Tous soutiens des sociétés agréées	37 316,67	9 143,45	304 996,70	96 502,75	---	7 450,38	455 409,95
		Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	---	---	---	---	---	---	---
	Aides	Subventions de fonctionnement	28 910,15	572,44	940,69	23,66	---	57,16	30 504,10
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Aides	28 910,15	572,44	940,69	23,66	---	57,16	30 504,10
		TOTAL Produits	66 664,60	36 626,74	409 303,57	204 321,21	---	14 636,24	731 552,36
		Montant de la TVA acquittée	49 150,14	1,81	25 364,07	182,93	---	4 128,61	78 827,56
Contributions	usagers	TEOM	1 394 332,35	29 318,47	374 276,65	641 542,30	20 423,28	29 573,96	2 489 467,01
		REOM	---	---	---	---	---	---	---
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Contribution des usagers	1 394 332,35	29 318,47	374 276,65	641 542,30	20 423,28	29 573,96	2 489 467,01
		Contribution des collectivités	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Contributions	1 394 332,35	29 318,47	374 276,65	641 542,30	20 423,28	29 573,96	2 489 467,01

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

4 Conclusion et indicateurs de service

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

INDICATEURS DE SUIVI	2016	2017	2018	KG/AN/HABITANT 2017	ÉVOLUTION EN % ANNEE 2016/2017	KG/AN/HABITANT ANNEE 2018	ÉVOLUTION EN % ANNEE 2017/2018
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (EN TONNES)	17277	16159	17540	564	-6%	612	9%
- DONT ORDURES MENAGERES	7536	7413	7484	259	-2%	261	1%
- DONT RECYCLABLES	5325	4928	5399	172	-7%	189	10%
POUR LE RECYCLAGE ON DETAIL AINSI :							
DECHETS RECYCLABLES EN PAP ET PAV (FIBREUX - NON FIBREUX) (EN TONNES)	1128,63	1 079	1 135	38	-4%	40	5%
- DONT DECHETS RECYCLABLES EN PAV (FIBREUX)	322,41	305	386	11	-5%	13	26%
- DONT DECHETS RECYCLABLES EN PAP (FIBREUX - NON FIBREUX)	806,22	774	750	27	-4%	26	-3%
VERRE (EN TONNES)	935,02	910	903	32	-3%	32	-1%
GROS CARTONS EN DECHETERIE ET PAV (EN TONNES)	139,17	157	174	5	13%	6	11%
GROS CARTONS DES ARTISANS ET DES COMMERCANTS (EN TONNES)	71,43	92	87	-	29%	3	-6%
DECHETS VERTS (DECHETERIE, PAP) EN TONNES	3050,94	2689	3100	94	-12%	108	15%
- DONT DECHETS VERTS DECHETERIE	2 976	2626	3088	92	-12%	108	18%
DECHETS DECHETERIE (EN TONNES)	7518,35	6540	7850	228	-13%	274	20%
TAUX DE REFUS (ISSU DU TRI DES EMBALLAGES)	0,1765	16%	17%	SO	-8%	SO	3%
NOMBRE D'ELEVES SENSIBILISES (ANIMATIONS SCOLAIRES)	468	935	1154	SO	100%	SO	23%
NOMBRE DE FOYERS SENSIBILISES	244	110	283	SO	-55%	SO	157%

En conclusion, il faut noter une stagnation des tonnages des ordures ménagères après plusieurs années de baisse. Ceux des déchets recyclables ont augmenté et par conséquence le tonnage total des déchets ménagers et assimilés (DMA) a augmenté dans les mêmes proportions.

L'année 2018 a été la plus forte année en terme de prévention des déchets auprès du jeune public. Les animations scolaires auprès des écoles municipales mais aussi des collèges et lycées ont permis de sensibiliser une grande partie des jeunes du territoire.

Le grand public a été sensibilisé au cours de manifestations organisées tous les ans telles que les jardins dans la ville, le festival génération durable et des ramassages de déchets dans des sites naturels.

L'année 2018 a été marquée aussi par le lancement du compostage en pied d'immeuble à Pont-Audemer qui s'est accompagné par une sensibilisation au compostage. Les habitants ont adhéré fortement à l'initiative.

Pour l'année 2019, les perspectives sont :

- De poursuivre le compostage en pied d'immeuble.
- De cibler les animations scolaires en fonction des besoins et des projets des écoles municipales.
- De réfléchir à un ramassage de déchets au niveau du bras principal de la Risle.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20200930-131-DE
Date de télétransmission : 05/10/2020
Date de réception préfecture : 05/10/2020

Annexe 1

Caractéristiques et lieux des apports volontaires

Commune	Adresse	Verre	JM	Cartons
		Nbr	Nbr	Nbr
Campigny	salles des fêtes (chemin de la Motte)	1	1	0
	Les Bruyères (Lottissement)	2	1	0
	Aire Camping-car ou école	0	0	0
	Terrain de tennis (Chemin de la Motte)	2	1	0
Colletot	proche discothèque (Chemin de la Grange)	1	1	1
Corneville-sur-Risle	terrain de Foot	2	1	1
	Bas de cote Saint Laurent	1	0	1
	station d'épuration	1	1	0
Fourmetot	église - route de la croisée	1	1	1
	Hameau de Lilletot (Route de Josapha)	1	1	0
	route du Houx Gaillard	1	1	0
Manneville-sur-Risle	Mairie (chemin du Hau Vent)	2	1	1
	Parking du collège - Rue Charles Péguy	1	1	1
	place du 19 mars 1962	1	1	1
	Cité des Bosquets - D 810- Route de Rouen	1	0	1
	Les Baquets D 810 (Route de Rouen)	1	0	0
Pont-Audemer	Chemin du Hau Etui (Quartier des Etangs)	1	1	0
	immeuble Fécamp (Rue de L'Etang)	1	1	0
	rue du Languedoc (les Doult Vitran)	1	1	0
	Place André Delarue (les Doult Vitran)	1	1	0
	Intermarché (Route Gaillon)	2	1	0
	Les 104 rue du Cotentin (les Doult Vitran)	1	1	0
	Quai F.Faure/rue Mal Joffre	1	1	0
	Chemin de la Ruelle	1	0	0
	Rue Louis Leblé	1	1	0
	Théâtre (Augustin Hébert)	2	0	0
	Rue des petits moulins	1	1	0
	Flach 2000 (Rue du président Georges Pompidou)	1	1	1
	Rond-Point des Sports (Rue des Tanneurs)	2	1	0
	Gare (Allée des soupirs)	1	1	0
	Av de l'Europe/ L. Pergaud	1	1	0
	Av de l'Europe/avenue des sports	1	1	0
	Avenue des Sports (complexe sportif)	1	1	0
	lycée Prévert	0	1	1
	Centre de tri et PAREC Rue de Gaillon	0	1	1
	Av. Jean Monnet	1	1	0
	Déchèterie (Rue Gustave Eiffel)	2	2	1
	Ancienne mairie de St Paul (Rue J. Joly)	1	1	0
	Sente du Béarn (les Doult Vitran)	1	1	0
	Hôpital (Route de Lisieux)	1	1	0
	centre technique (Rue Gustave Eiffel)	0	0	2
	Rue de Savoie (les Doult Vitran)	1	1	0
	Lycée Risle Seine (Rue des déportés)	0	1	0

Commune	Adresse	Verre	JM	Carton
		Nbr	Nbr	Nbr
Les Préaux	Notre Dame des Préaux	1	1	1
Saint-Germain-Village	Mont les Mares	1	1	0
	Le gibet (Cote de la Justice)	1	1	0
Saint-Mards-de-Blacarville	La Vierge, route de Quillebeuf	1	1	0
Saint-Symphorien	Chemin des Ecoliers	1	1	1
Selles	Mairie	1	1	1
Tourville-sur-Pont-Audemer	route de Selles (D683)	1	1	1
Tourville-sur-Pont-Audemer	Lycée Agricole (route de Selles D683 - à l'intérieur près des salles des fêtes)	1	1	1
Toutainville	Parking poids lourd (chemin de la Fièvre)	2	2	0
	Route de Caen (près de la Croix blanche - D675)	1	1	0
	19 route des étangs - Camping	2		0
Triqueville	Mairie n°21 Le village	1	1	1
Appeville-dit Annebault	Mairie - cour de la salle des fêtes (bourg)	1	1	1
	Grande place RD 89 (sortie Appeville direction Médine)	1	1	1
Authou	Parking de l'église - chemin de la Planche Bozel	1	1	1
Bonneville-Aptot	Près de la mairie	2	1	0
Brestot	Mairie	1	1	1
Condé-sur-Risle	Salle communale	1	1	2
	La Courellerie	1	1	0
Ecaquelon	Park de l'église	1	1	1
Frenneuse-sur-Risle	Mairie	1	1	1
	Hameau Coudray	1	0	0
Glos-sur-Risle	près de la gare	1	1	1
Illeville-sur-Montfort	Champ Cornu	1	1	0
	Foyer rural	1	1	1
	Salle des fêtes	2	0	0
Montfort-sur-Risle	Près du stade	2	1	2
	Rue de Normandie	1	1	1
	Stade.	1	1	2
Pont-Authou	Près de l'abri de bus	1	1	2
	Rue des Forsythias	1	1	0
	Prieuré	1	0	0
Saint-Philbert-sur-Risle	Le Quesnay	1	1	1
	Entrée du village	1	1	1
Thierville				

Annexe 2

Détail des classes visitées pour l'année 2018

Niveau	Nombre d'enfant	Ecole	Commune
PS-MS	20	Maxime Marchand	Saint Mards de Blacarville
GS-CP	17	Maxime Marchand	Saint Mards de Blacarville
CE1-CE2	23	Maxime Marchand	Saint Mards de Blacarville
CM1-CM2	23	Maxime Marchand	Saint Mards de Blacarville
CP	18	Paul Herpin	Pont-Audemer
MS	21		Corneville sur risle
GS	22		Corneville sur risle
CP/CE1	27		Condé sur Risle
CE2/CM1	25		Condé sur Risle
CM1/CM2	24		Condé sur Risle
PS-MS	27		Saint Philbert sur Risle
GS-CP	27		Saint Philbert sur Risle
CP	19	Paul Herpin	Pont-Audemer
CP	18	Paul Herpin	Pont-Audemer
MS	16	Ecole de la Pelouse	Campigny
CE2-CM2	25	Ecole de la Pelouse	Campigny
CP	16	Ecole de la Pelouse	Campigny
CM1/CM2	28	Gaston Boudet	Toutainville
CE2/CM1	21	Gaston Boudet	Toutainville
CE1/CE2	23	Ecole de la Pelouse	campigny
MS/GS	23		campigny
CP	19	Sacré Cœur	Pont-Audemer
CP	17	Sacré Cœur	Pont-Audemer
CE1	23	Sacré Cœur	Pont-Audemer
GS-MS	31	Sacré Cœur	Pont-Audemer
PS-MS	30	Sacré Cœur	Pont-Audemer
CM1 - CM2	20		Pont Authou

Niveau	Nombre d'enfant	Ecole	Commune
GS-MS	30	Sacré Cœur	Pont-Audemer
CE1	22	Sacré Cœur	Pont-Audemer
TPS/PS	35	Sacré Cœur	Pont-Audemer
CE2	23	Louis Pergaud	Pont-Audemer
CE2 - CM1	24	Louis Pergaud	Pont-Audemer
CM1-CM2	26	Louis Pergaud	Pont-Audemer
CP	25	Louis Pergaud	Pont-Audemer
CP/CE1	22	Gaston Boudet	Toutainville
	20	Gaston Boudet	Toutainville
ULISS	15	Collège	Beuzeville
CE1	25	Louis Pergaud	Pont-Audemer
4ème - 3ème	40	Pierre et Marie Curie	Pont-Audemer
seconde - bac pro - 1ère	112	Tourville sur Pont-Audemer et Prévert	Toutainville
6ème	40	Marcel Marceron	Montfort sur Risle
5ème	40	Marcel Marceron	Montfort sur Risle
CM1	24	Hélène Boucher	Pont-Audemer
CM2	28	Hélène Boucher	Pont-Audemer

Accusé de réception en préfecture
 027-200065787-20200930-131-DE
 Date de télétransmission : 05/10/2020
 Date de réception préfecture : 05/10/2020